

vaincre de travailler au succès d'un groupe d'hommes remarquables pour leur appétit des richesses qui se considèrent avec arrogance comme l'Etat lui-même, qui possèdent toutes les ressources grâce auxquelles ils façonnent à leur guise l'opinion publique et qui s'en servent pour nous convaincre qu'en nous soumettant à leur direction nous serions de vrais patriotes alors que les ouvriers et les paysans sont bien plutôt leurs esclaves.

M. PRICE: Je demande à faire une question à l'honorable membre. La distance de Regina à Fort-William, par les voies ferrées canadiennes, est de 776 milles; le tarif sur les marchandises est de 20c. par 100 livres. Le parcours entre Glasgow (Montana) et Duluth est de 783 milles, soit 7 milles plus long; or le tarif des voies américaines est de 35c. par quintal. L'honorable membre voudrait-il que le tarif canadien fût encore plus bas?

M. EVANS: Pour répondre à cette question je rappellerai à notre collègue que le parti progressiste a toujours été, depuis sa fondation, en faveur de la nationalisation de tous les services publics, qui devraient être exploités sans bénéfices. Il n'y a pas de réseaux ferrés dans tout l'univers qui puisse se comparer avec le réseau canadien. L'expédition des produits lourds, comme le blé, doit se faire sur de longues distances, doubles de celles qui sont parcourues ailleurs. Il n'est pas juste de comparer le prix canadien avec celui des autres pays.

M. DONNELLY propose le renvoi de la suite du débat.

(Cette motion est adoptée.)

La séance est levée à onze heures trente-trois minutes.

VENDREDI, 7 mai 1926.

La séance est ouverte à trois heures.

DEPOT D'UN RAPPORT

Par M. MALCOLM:

1er rapport du comité permanent de la banque et du commerce.

MODIFICATION PROJETEE DU BUDGET

A l'appel de l'Ordre du jour:

Le très hon. ARTHUR MEIGHEN (leader de l'opposition): Monsieur l'Orateur, hier, le ministre des Finances (M. Robb) déclarait qu'il n'y aura pas de changements importants dans le budget. Je n'aurais pas tort, je pense, de conclure qu'il y aura certains changements, au sujet desquels on pourrait différer d'opi-

nion quant à leur importance. Je demanderai au ministre maintenant s'il a l'intention de faire part de la nature de ces changements à la Chambre avant la clôture du débat sur le budget.

L'hon. M. ROBB (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, s'il y avait des changements peu importants, mais qu'il fût nécessaire de faire connaître à la Chambre, ce serait assurément là la marche à suivre. Mais si les changements ne concernent que des détails insignifiants, comme ceux que l'on fait en comité après avoir écouté les arguments que mon très honorable ami et d'autres, je suppose, pourraient présenter, je lui demanderai s'il est nécessaire de présenter ces changements avant que le budget ait été mis aux voix. Permettez-moi de répéter à mon très honorable ami qu'au cours de ce débat j'ai reçu maints compliments de la part de ses adhérents et d'autres personnes qui tous s'accordent à vanter la popularité du budget; d'autres ont dit que c'était un budget en vue des élections. Je puis assurer mon très honorable ami que tout changement que l'on pourrait y apporter ne fera qu'ajouter à sa popularité.

Le très hon. M. MEIGHEN: Le ministre ayant prononcé son discours, veut-il maintenant revenir à la question que je lui ai posée: Quelles que soient les modifications qu'on se propose d'apporter au tarif, les annoncera-t-il avant la fin de la discussion du budget ou non?

L'hon. M. ROBB: Mon très honorable ami posera peut-être encore cette question lundi.

Le très hon. M. MEIGHEN: Vous n'annoncerez donc pas de changements, lundi? Si je puis en être assuré, je suis prêt. . .

Des VOIX: A l'ordre!

Le très hon. M. MEIGHEN: Je vais tâcher de garder l'ordre aussi bien que les honorables députés de la droite. Je suis prêt à accepter l'avis du ministre, s'il m'assure qu'on n'annoncera pas de changements, lundi.

M. CAHILL: Pas d'assurance.

Le très hon. M. MEIGHEN: Le ministre ne répondra-t-il pas?

Des VOIX: A l'ordre!

M. l'ORATEUR: A l'ordre! Le très honorable député a le droit de poser cette question à l'appel de l'ordre du jour. Je prie la Chambre de garder le décorum.

L'hon. M. CANON: Une question et non pas six.

Le très hon. M. MEIGHEN: Le ministre m'a demandé d'attendre à lundi pour poser